

• ASSISTANTS MATERNELS •

- Des informations sur votre statut, vos droits et vos obligations en tant que salarié.
- Un accompagnement dans votre pratique professionnelle quotidienne (formation, rencontres thématiques, temps d'échanges...).
- Une écoute en toute confidentialité.

• PARENTS •

- Un accompagnement individualisé dans la démarche d'embauche d'un assistant maternel.
- Une information sur vos droits et vos obligations d'employeur.
- Un accompagnement dans la relation avec l'assistant maternel.

• ENFANTS •

- Des temps d'éveil, ouverts aux parents-employeurs favorisant la sociabilisation de l'enfant autour d'ateliers et des animations.

• Permanences téléphoniques •

Mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h30
Mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

• Accueil sur rendez-vous •

• Matinées d'éveil et soirées thématiques •

Programme disponible sur www.terrestouloises.com